Que choisir?!

Par **titecherry**, le **17/01/2008** à **23:26**

Salut!
J'envisage de faire des études de droit, je suis en terminal ES, option anglais et espagnol européen, et j'ai entendu parlé de plusieurs formations différentes et j'aimerai avoir des renseignements:
-licence de droit
-licence droit/langue
-droit international (je crois que c'est pas tout de suite si?)
-iut carrière juridique

Donc en plus d'informations générales sur ces différentes possibilités j'aimerai savoir pour droit langue et droit international si c'est exclusivement du droit d'affaires.

Merci de votre aide!

Par **SoNnY54**, le **18/01/2008** à **00:02**

En première année, (à nancy en tout cas), tu as le choix entre :
- Droit
- Droit / éco
- Droit / langue

Par **mathou**, le **18/01/2008** à **00:03**

Bienvenue sur le forum :wink: Image not found or type unknown

Comme je te disais (oui, on s'est rencontré sur un autre forum et je l'ai attirée vers Juristudiant :lol:), en regardant l'index de la section tu devrais trouver des informations intéressantes. Image not found or type unknown

Je laisse les autres répondre pour le droit international, ce n'est pas trop mon domaine, mais je peux dire qu'il ne s'agira de droit des affaires que si tu choisis de faire du droit des affaires. Le droit international couvre aussi le droit des personnes, les divorces, les adoptions, la filiation... Dans tous les cas selon la fac tu as en L1 un cours d'institutions internationales, en L2 d'institutions communautaires, voire de droit communautaire matériel, et il y a aussi des

cours de droit international public ou privé en M1.

Pour les langues, je crois que les enseignements ne sont pas communs avec ceux qui suivent un cursus droit et ceux qui sont en droit / langue.

Par **Morsula**, le **18/01/2008** à **06:38**

Bonjour,

La première année est plutôt générale (droit, économie, langue(s), etc.) et la spécialisation intervient plus tard, donc à la limite si tu n'as pas trop d'idée de métiers mais que tu penses qu'il aura un rapport avec le droit, voire éventuellement une carrière publique, c'est un bon :)

choix sans doute Image not found or type unknown

:oops:

Faudrait que je pense à le pondre ce Juritest un jour Image not found or type unknown

Pour l'IUT les seules choses que je peux te dire et que tu sais peut-être déjà c'est que c'est un diplôme beaucoup plus professionnel que la licence, qui te permets d'aller sur le marché du travail après deux ans d'études ou si tu as un niveau suffisant d'éventuellement continuer une troisième année en licence pro, voire peut-être licence générale en droit, faut voir selon les fac j'imagine. Pour les métiers qu'il te permet de faire je ne sais pas trop à vrai dire, mais tu trouvera ça facilement en faisant quelques recherches sur Internet ou en consultant quelques brochures.

N'hésite pas à aller voir un conseiller d'orientation et te renseigner sur le terrain pendant les :wink:

journées étudiantes ou portes ouvertes Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **18/01/2008** à **08:05**

Sache simplement que pas toutes les facs ne proposent un parcours droit/ langue. Dans :wink:

certaines, il y a un test de niveau pour les langues Image not found or type unknown

Par **maolinn**, le **18/01/2008** à **14:51**

Si tu fais un IUT carrière juridique et qu'ensuite tu rejoinds la L3 de droit à la fac attends toi à

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

ce que ce soit difficile (dixit certaines filles de ma licence qui viennent de ce DUT). Mais d'un autre côté je pense qu'on est mieux encadré en IUT. ;)

Voilà ma maigre contribution, et bon courage pour le bac Image not found or type unknown

Par **titecherry**, le **18/01/2008** à **21:39**

Merci beaucoup pour vos réponses. Je crois que droit langue c'est sur dossier ou concour mais en ayant l'option anglais renforcé et l'espagnol européen ca ne devrai pas poser de problème.
Le droit international c'est quand que ca se décide?
Vous pouvez me parler un peu de la vie en fac de droit?

Par **x-ray**, le **18/01/2008** à **22:01**

Le problème, c'est de savoir ce que tu entends par droit international...Car c'est vaste. Cela peut concerner :

- les rapports des Etats entre eux et la vie des institutions internationales, la manière dont les traités internationaux sont conclus...C'est le droit international public.

- Les rapports commerciaux, les contrats de ventes internationaux...le droit du commerce international

- les rapports entre les ordres juridiques et les conflits de compétence juridictionnelle, d'application de la loi lorsque les litiges concernent des personnes de nationalité différentes (ex : qui juge le divorce d'un français et d'une anglaise mariés à Los Angeles en vertu du droit californien, et selon quelle loi)...C'est le droit international privé

Et il y en a bien d'autres... En plus de ce qui se passe au sein de l'Union européenne (droit communautaire, droit européen, droit communautaire matériel....)...

Pour réellement te spécialiser, c'est à partir du Master, c'est-à-dire de la 4ème année de droit.

Par **juliette**, le **19/01/2008** à **13:43**

Moi par exemple je ne suis pas dans une licence droit international, je suis en licence droit "classique" mais je fais un peu de droit international.
En L1 j'ai fait "relations internationales"
En L2 j'ai fait "institutions européennes" et "ordre juridique européen" et si je le voulais j'aurais pu prendre l'option "droit international public".
En L3 j'aurais aussi la possibilité de prendre des options de droit international.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Katharina**, le **19/01/2008** à **17:04**

La spécialisation décrite par x-ray ne vient qu'au niveau master c'est sur
effectivement en licence de droit tu n'auras qu'un droit international général (sur les ONG ce genre d'organismes) et le droit communautaire (l'établissement de l'union européenne en détail avec la commission et tout le tsatsouin)
Enfin, ça dépend surement des facs.

[size=75:1sytlcyh](Ca me surprend toujours ceux qui veulent partir dans le droit international je n'arrive vraiment pas à trouver ça intéressant O_O je ne sais pas comment vous faites)[/size:1sytlcyh]

Par **amphi-bien**, le **19/01/2008** à **17:11**

c'est vrai que lorsque quelqu'un qui n'a jamais fait de droit international veut se lancer la dedans c'est un peu comme vouloir faire pompier étant petit.

Après le droit international privé c'est jovial pour moi;
alors que le droit international public m'ennui a mourir;
mais bon après ça dépend des gouts de chacun...

Par **titecherry**, le **19/01/2008** à **23:02**

Par "droit international" je veux parler d'une formation dont j'ai entendu parler l'année derniere lors d'un forum des métiers (enfin j'ai lu une affiche) et c'était une formation qui proposait entre autre des stages à l'entranger, mais je ne sais pas comment ca se passe :/ c'est pourquoi j'ai pris rdv mi-février avec une conseillère d'orientation.....

Par **Katharina**, le **19/01/2008** à **23:13**

Oui c'est le mieux renseigne toi bien même si en général les conseillères d'orientation ne savent pas grand chose.
Pour te donner un exemple j'adore les langues étrangères j'en pratique trois depuis plus de 9 ans je pensais que j'aimerais par conséquent le droit international et ça n'a franchement rien à voir ça m'a désillusionné brutalement Image not found or type unknown

De toute façon si tu te lances dans le droit, le droit mène à tout il y a vraiment beaucoup de spécialisation et des possibilités de poursuivre tes études à l'étranger j'ai un ami qui est en troisième année et qui va faire son master en angleterre (pourtant il n'est pas spécialisé en droit international), il faut vraiment voir si ce que tu aimes ce sont les langues ou le côté

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

institutionnel.

Par **titecherry**, le **20/01/2008** à **08:37**

En fait, si j'arrive là ou j'aimerai arriver et si j'en ai la possibilité j'aimerai beaucoup vivre et donc travailler à l'étranger. C'est pourquoi connaître la justice des autres pays et je pensais que le droit international me pousserai dans cette voie la en fait.

Merci a tous pour vos réponses et renseigments.

Par **Katharina**, le **20/01/2008** à **08:53**

Peut être qu'il te conviendrait mieux de faire les études qui te plaisent à l'étranger directement, pas forcément partir dans l'international mais trouver une filière qui t'intéresse vraiment et que tu es sure d'apprécier et faire un partenariat avec ERASMUS ou ce genre d'organismes.
C'est dur de pouvoir s'imaginer ce qu'est vraiment le droit international sans en avoir jamais fait, tu devrais peut être aller à la BU la plus proche pour consulter des ouvrages et voir si ça peut t'intéresser.
Sinon je sais qu'en angleterre il y a deux facs de droit franco anglaises, ce qui n'est pas mal pour partir faire ses études à l'étranger sans être trop "lâché dans la nature". (Il y a sûrement ce genre de facs dans d'autres pays suivant celui qui t'intéresse.)

Par **x-ray**, le **20/01/2008** à **09:03**

Quel pays te tenterait Titecherry ?

Par **titecherry**, le **21/01/2008** à **16:18**

Dans le meilleur des cas les Etats Unis, sinon Angleterre, ou pays hispanophones.
La fac franco-anglaise, on peut y aller n'importe quelle année? Il faut y passer toute la licence ar exemple ou juste une année est possible?

Par **Katharina**, le **21/01/2008** à **16:28**

juste une année c'est possible mon ami qui fait ça y va à partir du master donc après la licence

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **doui**, le **21/01/2008** à **17:03**

Salut,

Pour ce que tu veux faire, le top c'est un double diplome droit français/droit étranger en partenariat avec une fac étrangère. Sur 4 ans t'en passes 2 à l'étranger et tu ressors avec une maitrise (bac+4) + le diplome de droit étranger.

la seule a avoir un tel partenariat avec les US c'est Paris I (avec Columbia!), et c'est HYPER sélectif, elle a aussi, pour ce qui t'intéresses, un partenariat avec King's College (Londres) et la Complutense (Madrid).

t'as aussi Paris II, Paris X, Paris XII, Strasbourg qui proposent des programmes de ce genre avec des fac anglaises (moins prestigieuses, sauf Paris II avec Oxbridge!).
Ca existe peut être aussi dans d'autres fac, mais je les connais pas toutes!

Fais gaffe aux deadline je crois que c'est hyper tôt pour certains programmes.

Tu peux aussi faire du droit français/langues dans diverses fac, mais c'est pas la même chose, tu feras pas beaucoup de droit étranger, mais ça te met en bonne position pour partir ;)

en Erasmus par exemple Image not found or type unknown.

Tu peux également faire un diplome de droit étranger après ton M2, un LLM ($$$) par exemple ou tout simplement t'orienter vers le droit international, mais c'est pas forcément la même chose que du droit étranger.

edit: en fait le plus simple c'est d'aller faire directement tes études dans le pays où tu veux exercer, si t'as les moyens (financiers et bon dossier).

Par **x-ray**, le **21/01/2008** à **19:40**

Il y a Nantes (avec Cardiff), et des parcours droit et anglais à Amiens, Cergy, Versailles...et probablement d'autres....

Par **fan**, le **21/01/2008** à **22:06**

Voici un topo sur Clermont-Ferrand qui concerne les relations internationales :ETUDIER A L'ETRANGER :

La réforme qui se met en place cette année donne une impulsion supplémentaire aux séjours à l’étranger. Non seulement elle vous offre un apprentissage ou un perfectionnement des

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

langues étrangères dès votre première année d'étude, mais, grâce au système de crédits ECTS, elle permet à l'étudiant, inscrit à Clermont-Ferrand, de valider son diplôme français en suivant les cours correspondants dans une université étrangère.

Compléter son cursus universitaire par un semestre ou une année à l'étranger constitue bien sûr un atout professionnel fondamental pour l'étudiant. Mais, au-delà de cet aspect, il s'agit aussi –et presque surtout- d'une ouverture d'esprit supplémentaire, d'un enrichissement personnel et d'un épanouissement qui, immanquablement, séduiront un futur employeur.

Vous pouvez déjà choisir parmi de nombreuses destinations dans toute l'Europe et en Amérique du nord.

La Faculté de Droit , qui accorde une place privilégiée aux relations internationales, mène une politique d'extension de ces échanges et que de nouvelles destinations vous seront progressivement proposées tant en Europe, en Asie qu'en Amérique du sud.

Vous pourrez, si vous choisissez de poursuivre vos études en M1, valider un semestre ou l'année dans une faculté étrangère.
Vous pourrez également, en M2, choisir de valider un DU « études juridiques et politiques comparées, pays européens » ou effectuer un stage dans une entreprise ou une institution étrangère.

Le Bureau des Relations Internationales (BRI) vous proposera une réunion d'information au mois de mars ; réunion au cours de laquelle les étudiants intéressés pourront retirer un dossier de candidature pour un départ à la rentrée suivante. Ce dossier est à déposer dans le courant du mois au BRI. Les étudiants sont ensuite convoqués pour un entretien permettant d'évaluer leur motivation et leur niveau de langue.

Le Bureau des Relations Internationales est là pour vous aider à vous orienter et pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à le contacter.

et voici un lien :
http://www.droit.u-clermont1.fr/?id=364

Par **titecherry**, le **22/01/2008** à **23:08**

Doui ==> "Fais gaffe aux deadline je crois que c'est hyper tôt pour certains programmes." :D

Explication s'il vous plait Image not found or type unknown

Merci encore pour vos infos!
L'histoire du partenariat entre fac m'intéresse bien, mais si je comprend bien c'est dès la L2 ?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Faire mes études là ou je veux travailler plus tard: c'est pas la bonne solution parce que ça reste un rêve, peut etre mais peut etre pas...

Par **doui**, le **23/01/2008** à **00:06**

Non la sélection se fait en terminal ! (mais y en a qui se présentent à bac+X), en général tu pars à l'étranger dès la 1ère année.

la "deadline" c'est la date limite de dépôt des dossiers.

Par **titecherry**, le **23/01/2008** à **23:33**

Bon ba c'est foutu je pense! Je me vois mal débarquer dans un nouveau pays l'année prochaine... dommage...
Je vais explorer d'autres possibilités!
Merci!

Par **Morsula**, le **23/01/2008** à **23:38**

Dans le cursus Sciences po (Paris ou province) il y a une année à l'étranger, mais pour le double diplôme genre Licence droit - Bachelor of law j'avais regardé ça il y a un an, ils demandent un très bon niveau d'anglais, il y a une sélection sur dossier, ça se fait dès la L1. Sans doute la formation dont doui a parlé pour Strasbourg.

Par **loffel64**, le **24/01/2008** à **19:41**

Saches que tu as un double diplome européen proposé par la faculté de Paris XII (sur dossier) Je ne sais pas si quelqu'un d'autre t'en a précédemment parlé.

Par **titecherry**, le **26/01/2008** à **00:51**

loffel64: C'est quoi double diplome européen? les avantages? comment j'y parviens?
Merci encore à tous!!!

Par **Katharina**, le **26/01/2008** à **16:02**

mais de toutes façon il y a des facs où tu peux y aller à partir du master (donc 3 ans de facs)

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:!:

ça te laisse le temps de préparer Image not found or type unknown

Par **loffel64**, le **27/01/2008** à **10:24**

[quote="titecherry":1wkri4v1]loffel64: C'est quoi double diplome européen? les avantages? comment j'y parviens?
Merci encore à tous!!![/quote:1wkri4v1]

je te conseille de te rendre sur ce site tu y trouvera de multiples informations
http://www.univ-paris12.fr/DUIDE/0/fich ... RH=FOR_TTE

Par **Maël**, le **29/01/2008** à **20:40**

je crois que certains ont oublié qu'il faut distinguer les bi-licences et les licences intégrés: seulement dans la seconde tu es sur de pouvoir aller à l'étranger. en ce qui concerne la première ça dépend généralement de tes notes et des places disponibles (les liens étants plus étroits, les meilleurs partent généralement, les autres c'est moins sur, ou dans de moins bonnes universités étrangères).

Mais tu peux aussi faire une formation (une licence ou un master, peu importe droit pur ou droit langue (quoique le second est toujours un ptit plus sur le CV)), puis partir à l'étranger à l'aide de conventions internationales ou d'organismes comme ERASMUS, pour te rajouter une année de cursus bilingue.

Bon courage

Par **nicomando**, le **30/01/2008** à **11:18**

Bonjour

Je surement que l'exposition de mon cursus universitaire pourra t'aider.

Bon je n'ai jamais fait un cursus droit langue (je n'avais pas le niveau suffisant à l'époque pour suivre des cours dans une autre langue).
Mais en revanche en sortant du lycée j'ai fait le DUT carrières juridiques de Villetaneuse pendant deux ans et j'ai intégré la fac en licence.
La transition n'est pas impossible mais il est vrai qu'il faut un temps d'adaptation, tu débarque de ton DUT avec comme exam des cas pratiques et que quelques dissert et tu arrive en licence où les mecs sont habitué depuis deux ans à faire des commentaires d'arrêt.
Ce n'est pas impossible, je l'ai fait, mais c'est vrai qu'il faut être motivé et ne pas avoir peur de passer au rattrapage.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Le gros avantage que j'y ai vu : j'ai zapper les deux années d'écrémage à la fac...

Maintenant je suis titulaire d'un M2 droit international public. Effectivement le droit international constitue une option que tu peux prendre en L3 et ensuite en Master tu suis la spécialité.
ATTENTION : droit international ne signifie pas avocat international.... à moins que tu choisisse droit international des affaires.

Si c'est pour devenir avocat international bilingue je te conseillerais le diplome droit langue. Si tu cherches autre chose je suis là pour t'éclairer sur mon parcours

Par **titecherry**, le **06/02/2008** à **22:23**

Salut!
Je suis désolée j'ai un peu disparu ces derniers temps, en tout cas toujours un grand merci pour vos réponses.
Hier je suis allée à des conférences sur le campus (c'était la journée du lycéen) donc je suis allée en droit et à que faire avec un diplome de droit. Et je me suis aussi égarée en égo-gestion où ils ont dit que la fac de grenoble était très bien placée au niveau échange internationnal. Donc peut être y accéder dirrectement comme ça. :D

Bon sinon, plus motivée que jamais, une p'tite aprèm' au tribunal, je languis déjà la robe Image not found or typ :)

Continuez à me parler de vos cursus/expériences ça donne des idées Image not found or type unknown

et sinon, à la conférence ils nous ont parlé brievement des concours: le concour d'avocat est accéssible dès le M1 mais ils ont dit qu'en général il fallait poursuivre en M2... Est ce qu'on peut quand même le tenter après le M1? et après comment ça se passe la formation. Je crois que c'est en 2 ans mais j'ai eu deux versions différente entre stage et théorie. Des infos? :)

Merci encore Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **06/02/2008** à **22:29**

Salut,

Au sujet du métier d'avocat c'est abordé dans plusieurs topics sur le forum, avec une petite :wink:

recherche tu trouvera facilement Image not found or type unknown

Dont celui qui est en post-it dans le forum de l'orientation :
[url=http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=6077&start=0:3l5p7o6m]INTERVIEW : un

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

élève avocat vous répond[/url:3l5p7o6m][/url]

Par **x-ray**, le **07/02/2008** à **10:31**

:oops:

Eh nico, T'es d'Vill'tâneuse Image not found or type unknown

Par **nicomando**, le **08/02/2008** à **17:33**

:lol:

Image not found or type unknown si tu savais combien de fois on me l'a fait pendant deux ans

Mais bon ensuite je suis parti à Nanterre puis à Aix donc je ne suis plus vraiment d'villtaneuse

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés